



PERMIS DE FEU

PUBLIC VISÉ

Membre désigné d'une entreprise pouvant être amené à rédiger ou être acteur d'un permis feu (travaux par point chaud)

PRÉREQUIS : Aucun prérequis nécessaire

DURÉE: 3h30

6 stagiaires maximum par session

LIEU: Sur site

MODALITES D'EVALUATION:

Mises en situation

PROFIL DE L'INTERVENANT:

Formateur compétent dans le domaine de la prévention incendie, connaissance réglementaire maîtrise des méthodes d'analyse de risque, d'élaboration de permis feu.

OBJECTIFS DE LA FORMATION:

Appliquer l'organisation prévue pour la réalisation des travaux par points chauds, rédiger le permis de feu.

Le phénomène d'incendie et sa propagation :

- L'éclosion du feu (triangle du feu)
- La combustion
- Les principales causes de l'incendie et ses effets

Les travaux par points chauds :

- Les types de travaux
- Les risques

Le permis feu :

- Rappel sur l'identification des risques de la Zone concernée
- Les 3 phases (Avant, Pendant et Après)
- La rédaction

Les moyens et parades (moyens de prévention et de protection):

- Les agents extincteurs et les procédés d'extinction
- Le fonctionnement des extincteurs et des RIA

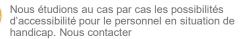
Méthodes pédagogiques :

- Exposé, visite commentée
- Mise en situation : Réalisation de cas concrets d'analyse de risque, Rédaction d'un permis de feu, mettre en œuvre les moyens de préventions adéquates (matériels ou organisationnels)

Moyens mobilisés :

Installations du site d'accueil

11 Parc d'Activité de Métairies 56130 NIVILLAC





www.ifopse.com